

MAIRIE DE VEZELAY

Le Maire de VEZELAY

89450 VEZELAY

à

Tel : 03 86 33 24 62
Télécopie : 03 86 33 31 84
accueil@vezelay.fr

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le
Samedi 4 juillet 2015 à 9h00, à l'ancienne école des Bois de la Madeleine.

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,



Hubert BARBIEUX

MAIRIE DE VEZELAY

89450 VEZELAY

Tél : 03 86 33 24 62
Télécopie : 03 86 33 31 84
accueil@vezelay.fr

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 4 JUILLET 2015 A 9H

Informations de M. le Maire

1/ Délibération autorisant le Maire à demander une subvention auprès du Conseil départemental de l'Yonne pour les travaux de réfection de 2 voies communales : Chemin de la Cordelle et Chemin du rempart nord.

2/ Délibération autorisant le Maire à signer une convention pour la réalisation d'une étude commune avec la ville d'Asquins afin d'instaurer des périmètres autour de la source Choslin et de valider le principe d'acquisition du terrain sur lequel se situe la source.

3/ Délibération autorisant le Maire à modifier les actes de régie de stationnement et de l'Auberge de jeunesse.

4/ Délibération autorisant le Maire à déposer une demande auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du dispositif de préfinancement des attributions prévisionnelles versées au titre du Fonds de Compensation pour la TVA afférent aux dépenses d'investissement 2015.

5/Délibération autorisant le Maire à signer plusieurs avenants de fin de travaux tenant compte des dernières évolutions du chantier de restauration et de mise en valeur du chœur de la basilique, sans modification des montants des marchés.

6/ Délibération autorisant le Maire à signer une convention avec un intervenant pédagogique dans le cadre d'activités périscolaires (pour régularisation).

7/ Délibération autorisant la réalisation de travaux sur la parcelle située Place du Champ de Foire, à l'arrière de la parcelle AB10 située 3 Rue Saint-Etienne.

8/ Point sur le dossier « Porte Neuve » (affaire S.C.I. Dagaro).

9/ Délibération validant le choix du zonage d'assainissement pour les hameaux des Bois de la Madeleine et de l'Etang.

10/ Délibération autorisant le principe de reprise partielle du cimetière par la Commune.

11/ 1 D.I.A.

Questions diverses